

Un avion-école de l'armée française s'écrase en Charente-Maritime, les deux pilotes sont indemnes

Lecture 1 min

[Accueil](#) [Sud Ouest Éco Aéronautique](#)



Le crash a eu lieu à quelques dizaines de mètres du château d'eau des Églises-d'Argenteuil. ©

Crédit photo : Ph. B.

Par Philippe Brégowy avec AFP

Publié le 16/12/2022 à 16h10

Mis à jour le 16/12/2022 à 16h58

Le pilote de la base aérienne 709 de Cognac et son élève ont pu s'éjecter en vol après avoir tenté en vain de reprendre le contrôle de l'appareil lors d'un test. Il n'y a aucune victime



La carlingue de l'aéronef est séparée de sa verrière d'une bonne centaine de mètres.

Philippe Brégowy

Un avion-école de l'armée française parti de la base aérienne de Cognac s'est écrasé ce vendredi sans faire de victime aux Églises-d'Argenteuil, au lieu-dit Fragne, près de Saint-Jean-d'Angély, en Charente-Maritime, au cours d'un exercice, a indiqué le ministère des Armées dans un communiqué. « Vers 13 heures, suite à une perte de contrôle de l'appareil, un équipage composé d'un instructeur et d'un élève pilote a été contraint à évacuer en vol son avion de type GROB 120 », a précisé le ministère.

Dans une zone non habitée

Après avoir tenté de reprendre le contrôle du petit appareil, les deux membres d'équipage ont « évacué l'avion à l'aide de leurs parachutes ». Les deux passagers sont « indemnes et ont été pris en charge médicalement », précise le communiqué.



L'avion, un Grob 120, était parti de la BA 709, la base aérienne de Cognac-Châteaubernard.
Philippe MENARD

La carlingue de l'aéronef est séparée de sa verrière d'une bonne centaine de mètres. Nicole Vitré, une voisine du lieu du crash, n'a pas entendu l'accident. « Mais je me suis bien doutée, à la présence d'un hélicoptère survolant le château d'eau, qu'il s'est passé quelque chose d'inhabituel. » Roseline Gicquel, la maire des Églises-d'Argenteuil s'est rendue sur place. Une équipe de la cellule d'identification criminelle de la gendarmerie départementale est aussi présente pour dresser les premiers constats.

Une source militaire a précisé que l'équipage se livrait à un « test de manœuvrabilité », en l'occurrence un « exercice de départ en vrille » de l'aéronef au terme duquel les pilotes devaient en reprendre le contrôle. Les causes de leur échec n'étaient pas connues vendredi.

En provenance de la base aérienne 709 de Cognac, l'avion s'est écrasé dans une zone non habitée

dans la commune des Églises-d'Argenteuil, à l'est de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime). Le ministère des Armées ajoute que des enquêtes « techniques et judiciaires sont ouvertes pour faire la lumière sur les raisons de cet accident ».

Commentaire de BA709.FR

La plupart des medias ont repris la communication officielle : la zone serait inhabitée. Elle ne l'est bien évidemment pas, et de nombreuses zones habitées se trouvent autour du point d'impact.

